

Pour soumettre votre candidature :

1. **Vous devez avoir 18 ans et plus**
2. **Complétez le formulaire**
3. **Faites-le signer par trois(3) locataires qui habitent des logements différents du vôtre**
4. **Retournez-le au bureau de l'office avant la date limite (a/s CCR - candidature).**

Qu'est-ce que le CCR?

- **Le CCR est formé de 13 locataires de l'office.**
- **Il est le porte-parole des locataires auprès de l'office.**
- **Le CCR nomme trois (3) représentants des locataires pour siéger au conseil d'administration de l'office.**
- **L'office consulte le CCR** sur des sujets comme les règlements, les projets communautaires, etc.
- **Le CCR fait des recommandations** pour améliorer la qualité de vie en HLM et encourager les locataires à s'impliquer activement dans leur milieu de vie.
- **Votre expérience de la vie en logement social** en tant qu'aîné, chef de famille, adulte vivant seul ou personne handicapée, enrichit les discussions du CCR et permet de formuler de bonnes recommandations.

Être membre du CCR, ça veut dire quoi?

- **Assister aux réunions (environ 8 par année).** Frais de déplacement ou de gardiennage remboursés. Les mandats sont d'une durée de 3 ans, sauf quelques exceptions.
- **Donner votre opinion et rester ouvert aux idées des autres.** Réfléchir en groupe pour trouver des points de vue rassembleurs, qui tiennent compte de tous les besoins.
- **Collaborer avec l'OHRN**, le conseil d'administration, la direction et les employés, dans le but d'améliorer la qualité de vie de tous les résidents.
- **Donner un coup de main selon vos capacités**, comme distribuer des affiches dans votre secteur ou prendre les notes pendant la réunion.

Les membres du CCR...

- **Ne représentent pas les gens de l'immeuble qu'ils habitent.**
- **N'ont pas à écouter les plaintes de tous leurs voisins et faire les démarches à leur place.**
- **N'ont pas de traitement de faveur** pour leurs réparations, un transfert ou toute autre demande. Ils doivent suivre les mêmes processus que tous les autres locataires;
- **N'ont pas le droit de décider** les règles de fonctionnement dans l'immeuble où ils habitent;

Candidat(e)

(Un seul adulte par logement administré par l'office peut se porter candidat-e.)

Prénom et nom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Signature : _____ Date : _____

Veuillez svp cocher toutes les cases qui s'appliquent à votre situation.

- J'ai entre 18 et 64 ans.**
- J'ai 65 ans ou plus.**
- J'ai un (ou plusieurs) enfant(s) entre 0 et 17 ans à ma charge, à temps plein ou temps partiel (garde partagée).**
- Je vis avec un handicap** (selon la [définition](#) inscrite dans la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*).

Votre candidature doit être appuyée par 1 locataire âgé(e) de 18 ans et plus qui n'habite pas le même logement que vous.

	Prénom et Nom : _____
	Adresse complète : _____
	Signature : _____

Si vous avez des questions à propos du CCR ou du processus d'élection des membres, communiquez avec l'agent de développement communautaire :

Denis Lévesque, 418-722-8285 poste 114. Denis.levesque@ohrn.ca